

Légende

- Diagnostique foncier
- Chemins à protéger
- Dent creuse
- Friche bâtie
- Jardin
- Friche non bâtie
- Espace Vert
- Espace boisé
- Accès
- Coeur d'îlot
- + Cimetière
- Zone à dominante humide
- Fossés
- ZNIEFF1
- Cours d'eau

Informations à retenir :

- Dent creuse : terrain constructible de moins de 60m de façade et 80m dans la centralité. La centralité a été définie dans le PLUi comme un périmètre de 800m autour de la mairie.
- Potentialités dans les dents creuses : 1 logement pour 20m.
- Coupure urbaine : terrain non constructible de plus de 60m de façade et 80m dans la centralité.
- Jardins : pas de potentialités comptabilisées mais seront dans la zone constructible.

3 potentialités ont été recensées

id	Nature	Remarques	Façade	Potentialités	Surface (ha)
1	Jardin	-	22,9	0	0,08
2	Jardin	-	23,8	0	0,05
3	Jardin	-	27,6	0	0,05
4	Coeur d'îlot	1 seul logement autorisé (OAP)	8,0	1	0,35
5	Jardin	-	19,3	0	0,08
6	Jardin	dénivelé	36,8	0	0,26
7	Espace boisé	-	45,6	0	0,07
8	Jardin	-	28,4	0	0,22
9	Jardin	-	12,3	0	0,05
10	Jardin	-	33,3	0	0,05
11	Jardin	-	5,9	0	0,01
12	Jardin	-	32,3	0	0,08
13	Accès	-	9,8	0	0,08
14	Dent creuse	-	35,8	1	0,18
15	Jardin	-	33,3	0	0,11
16	Accès	-	13,5	0	0,05
17	Jardin	-	28,3	0	0,34
18	Jardin	-	40,2	0	0,17
19	Friche bâtie	-	43,4	1	0,09
20	Jardin	-	39,1	0	0,17
21	Jardin	-	11,2	0	0,06
22	Jardin	-	19,4	0	0,09
23	Friche non bâtie	-	24,9	1	0,1
24	Jardin	-	21,3	0	0,03
25	Espace vert	-	35,1	0	0,19
26	Espace vert	-	49,0	0	0,14

